

DEPARTEMENT  
NORD  
ARRONDISSEMENT  
VALENCIENNES  
CANTON  
VALENCIENNES

Commune de Sa

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 9 avril 2024

**NOMBRE**

de conseillers en exercice 33  
de présents 24  
de votants 31

2024/IS/RD/59

**OBJET**  
  
**SUBVENTIONS  
ATTRIBUEES AU  
BUDGET PRIMITIF 2024**  
  
**THEME :  
ENSEIGNEMENT**

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 avril, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Saulve étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves DUSART, Maire.

Etaient présents : Mme BIGARD, M. CATTELAN, M. COLLART, M. COUPEZ, Mme DEFOORT, M. DELOGE, M. DUBOIS, M. DUCATILLON, Mme DUTRIEUX, M. DUVANT, M. GILLARD, Mme GOSSET, Mme LADRIERE, M. LAMBERT, M. LAURENT, M. LEBON, M. LEBRUN, Mme MARCHETTI, M. MARESCAL, Mme MOREL, Mme PERRIN, M. RUOL, M. THIOLLET.

Etaient excusés avec pouvoir :  
Mme AOUADI qui a donné pouvoir à Mme GOSSET,  
Mme BELALOUZ qui a donné pouvoir à M. CATTELAN,  
M. BROUILLARD qui a donné pouvoir à Mme MARCHETTI,  
Mme DURLIN qui a donné pouvoir à M. RUOL,  
Mme GOUWY qui a donné pouvoir à M. DUBOIS,  
M. SANNO qui a donné pouvoir à M. COUPEZ,  
Mme VERHAEGHE qui a donné pouvoir à Mme DUTRIEUX.

Etaient excusés : M. ESMANS, Mme KARAOUZENE.

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal,

Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu la Loi d'orientation n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Afin de respecter les dispositions législatives applicables régissant les relations entre les communes et les associations quant à l'octroi de subventions et en application de l'article L2131.11 du Code général des collectivités territoriales concernant le contrôle de légalité des relations entre les communes et les associations, il s'avère nécessaire de procéder à plusieurs votes afin d'éviter toute illégalité de procédure.

.../

Maire,  
  
Yves DUSART  


/...

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil Municipal, sauf ceux ayant un intérêt personnel à l'affaire, c'est-à-dire un intérêt distinct de celui de la généralité des habitants ou ceux dont la participation a une influence effective sur le résultat du vote, de bien vouloir se prononcer sur les subventions suivantes :

Chambre des Métiers et de l'artisanat du Nord 17 apprentis à 111 € *	1 887,00 €
C.H.S. Bucco-dentaire du Hainaut	300,00 €
Ecole Privée Notre Dame *	60 104,00 €
Ecole Privée Saint-Joseph *	123 915,00 €
Les Amis de l'école mixte des Beaux-Monts	475,00 €
Amicale Laïque des écoles du Rôleur	475,00 €
Association sportive scolaire et universitaire	500,00 €
Amicale Laïque des anciens élèves des écoles publiques du centre	475,00 €
Association sportive Notre Dame	500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>188 631,00 €</b>

Madame PERRIN et Monsieur GILLARD, intéressés par la question, ont quitté la salle et n'ont pas pu participer au débat, ni au vote.

La voix de mesdames BELALOUZ et GOUWY, intéressées par la question, n'ont pas été exprimées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le versement de ces subventions.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,


 Le Maire,  
  
 Yves DUSART

## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Saint-Saulve  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	24DEL12_0000031
Objet :	<b>Subventions attribuées au Budget primitif 2024 - Thème : Enseignement</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215905449-20240409-24DEL12_0000031-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215905449-20240409-24DEL12_0000031-DE-1-1_0.xml	text/xml	901 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D 31.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905449-20240409-24DEL12_0000031-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.4 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	15 avril 2024 à 14h17min23s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	15 avril 2024 à 14h17min27s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Rine
En attente de transmission	15 avril 2024 à 14h20min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2024 à 14h20min39s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	15 avril 2024 à 14h20min53s	Reçu par le MI le 2024-04-15

